



Virements bancaire sans mon accord

Par **vince060582**, le **30/08/2011 à 17:20**

Bonjour,
suite à une séparation je me suis rendu compte que plusieurs virements avaient été effectués de mon compte vers celui de mon ex sans mon accord alors que je n'avais pas procuration, le total de ces virements représente tout de même plus de 10 000 euros. J'ai demandé à ma banque de me fournir la copie des bordereaux de virements et je m'aperçois que ma signature n'apparaît nulle part plus grave sur un des bordereaux c'est marqué (tel et le nom de mon ex) je voudrais savoir si il existe un recours.
merci d'avance

Par **vince060582**, le **31/08/2011 à 21:20**

personne pour m'aider svp

Par **mimi493**, le **31/08/2011 à 22:09**

Donc vous exigez de la banque qu'elle recrédite les sommes indûment prélevées sur votre compte, c'est tout.